

## **États financiers intermédiaires non audités**

*Pour la période de six mois close le 30 septembre 2024*

*Les présents états financiers intermédiaires non audités ne contiennent pas le rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds (« RDRF ») du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du RDRF intermédiaire gratuitement en communiquant avec nous d'une des façons indiquées à la note Autres informations ou en visitant le site Web de SEDAR+ à [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca). Des exemplaires des états financiers annuels ou du RDRF annuel peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.*

*Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du fonds d'investissement.*

### **AVIS DE NON-AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES**

*La Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée, le gestionnaire du Fonds d'actions européennes IG Mackenzie (le « Fonds »), nomme des auditeurs indépendants pour auditer les états financiers annuels du Fonds. Conformément aux lois sur les valeurs mobilières du Canada (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas revu les états financiers intermédiaires, cela doit être divulgué dans un avis complémentaire.*

*Les auditeurs indépendants du Fonds n'ont pas revu les présents états financiers intermédiaires conformément aux normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.*

# FONDS D' ACTIONS EUROPÉENNES IG MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	30 sept. 2024	31 mars 2024 (Audité)
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Placements à la juste valeur	2 514 158	2 395 090
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 580	29 577
Dividendes à recevoir	1 849	3 469
Sommes à recevoir pour placements vendus	33 681	–
Sommes à recevoir pour titres émis	–	–
Sommes à recevoir du gestionnaire	87	83
Impôt à recouvrer	1 903	1 903
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 554 258</b>	<b>2 430 122</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Sommes à payer pour placements achetés	31 725	28
Sommes à payer pour titres rachetés	–	986
Sommes à payer au gestionnaire	786	975
<b>Total du passif</b>	<b>32 511</b>	<b>1 989</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de titres</b>	<b>2 521 747</b>	<b>2 428 133</b>

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 30 septembre  
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	2024 \$	2023 \$
<b>Revenus</b>		
Dividendes	45 671	45 417
Revenus d'intérêts aux fins de distribution	2 973	2 013
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	162 380	66 275
Profit (perte) net(te) latent(e)	(41 967)	(144 602)
Revenu tiré du prêt de titres	147	319
<b>Total des revenus (pertes)</b>	<b>169 204</b>	<b>(30 578)</b>
<b>Charges (note 6)</b>		
Frais de gestion	3 140	2 986
Rabais sur les frais de gestion	(3)	(3)
Frais de service	238	261
Rabais sur les frais de service	(127)	(151)
Frais d'administration	499	454
Intérêts débiteurs	–	5
Honoraires du fiduciaire	142	130
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille	2 619	1 576
Frais du comité d'examen indépendant	3	3
Autre	1	2
<b>Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire</b>	<b>6 512</b>	<b>5 263</b>
Charges absorbées par le gestionnaire	–	–
<b>Charges nettes</b>	<b>6 512</b>	<b>5 263</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt</b>	<b>162 692</b>	<b>(35 841)</b>
Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source	6 908	7 103
Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)	–	–
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation</b>	<b>155 784</b>	<b>(42 944)</b>

### Actif net attribuable aux porteurs de titres (note 3)

	par titre		par série	
	30 sept. 2024	31 mars 2024 (Audité)	30 sept. 2024	31 mars 2024 (Audité)
Série A	–	20,51	–	25 111
Série B	21,27	20,21	30 225	6 764
Série C	20,73	19,72	56 860	59 038
Série F	19,12	18,03	369 119	353 059
Série J FAR	–	22,44	–	27 957
Série J SF	23,59	22,39	31 016	3 558
Série R	25,60	24,00	2 003 088	1 921 444
Série S	19,19	18,18	31 439	31 202
			<b>2 521 747</b>	<b>2 428 133</b>

### Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation (note 3)

	par titre		par série	
	2024	2023	2024	2023
Série A	0,12	(0,56)	142	(839)
Série B	1,14	(0,54)	1 448	(210)
Série C	1,06	(0,48)	3 017	(1 748)
Série F	1,09	(0,42)	21 219	(8 192)
Série J FAR	0,87	(0,62)	1 107	(819)
Série J SF	0,51	(0,65)	561	(103)
Série R	1,61	(0,37)	126 567	(30 238)
Série S	1,04	(0,42)	1 723	(795)
			<b>155 784</b>	<b>(42 944)</b>

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.



# FONDS D' ACTIONS EUROPÉENNES IG MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 30 septembre (en milliers de \$)

	2024 \$	2023 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	155 784	(42 944)
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	(162 497)	(66 325)
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	41 967	144 602
Achat de placements	(660 305)	(513 806)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	659 761	644 305
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir et autres actifs	1 616	(92)
Augmentation (diminution) des sommes à payer et autres passifs	(189)	4
<b>Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation</b>	<b>36 137</b>	<b>165 744</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission de titres	50 073	105 394
Paiements au rachat de titres	(113 185)	(192 211)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(44)	(842)
<b>Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement</b>	<b>(63 156)</b>	<b>(87 659)</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(27 019)</b>	<b>78 085</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	29 577	2 078
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	22	713
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture</b>	<b>2 580</b>	<b>80 876</b>
Trésorerie	2 580	38 766
Équivalents de trésorerie	–	42 110
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture</b>	<b>2 580</b>	<b>80 876</b>
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :</b>		
Dividendes reçus	47 291	45 283
Impôts étrangers payés	6 908	7 098
Intérêts reçus	2 973	2 013
Intérêts versés	–	5

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

# FONDS D' ACTIONS EUROPÉENNES IG MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## TABLEAU DES PLACEMENTS

Au 30 septembre 2024

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
<b>ACTIONS</b>					
adidas AG	Allemagne	Consommation discrétionnaire	41 871	14 890	14 993
Air Liquide SA	France	Matériaux	136 907	25 814	35 768
Airbus SE	France	Produits industriels	167 779	28 886	33 233
AIXTRON SE	Allemagne	Technologie de l'information	453 024	14 546	10 880
Alstom SA	France	Produits industriels	1 567 538	34 108	44 073
Anglo American PLC	Royaume-Uni	Matériaux	1 166 720	47 911	51 304
Antofagasta PLC	Chili	Matériaux	923 414	24 884	33 737
ASM International NV	Pays-Bas	Technologie de l'information	40 964	29 354	36 517
ASML Holding NV	Pays-Bas	Technologie de l'information	65 705	62 347	74 096
AstraZeneca PLC	Royaume-Uni	Soins de santé	502 941	76 826	105 992
Atlas Copco AB, A	Suède	Produits industriels	1 471 226	26 709	38 498
AXA SA	France	Services financiers	1 181 176	49 151	61 494
Bank of Ireland Group PLC	Irlande	Services financiers	2 645 346	27 960	40 037
Barclays PLC	Royaume-Uni	Services financiers	4 506 199	14 921	18 348
BNP Paribas SA	France	Services financiers	385 047	30 710	35 744
Bureau Veritas SA	France	Produits industriels	711 603	26 258	31 948
Capgemini SE	France	Technologie de l'information	69 193	18 325	20 275
Commerzbank AG	Allemagne	Services financiers	566 311	13 375	14 128
Compagnie de Saint-Gobain	France	Produits industriels	171 622	21 902	21 161
Compagnie Financière Richemont SA	Suisse	Consommation discrétionnaire	184 580	33 187	39 566
Compass Group PLC	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	1 080 933	31 001	46 858
ConvaTec Group PLC	Royaume-Uni	Soins de santé	6 607 341	28 253	27 184
Coty Inc., cat. A	États-Unis	Consommation de base	737 037	11 069	9 359
CRH PLC	Irlande	Matériaux	309 980	14 664	38 877
DCC PLC	Royaume-Uni	Produits industriels	412 760	39 917	38 064
Diageo PLC	Royaume-Uni	Consommation de base	663 365	37 058	31 316
DSM-Firmenich AG	Suisse	Matériaux	117 328	19 059	21 856
Endeavour Mining PLC	Royaume-Uni	Matériaux	284 755	8 697	9 113
Enel SPA	Italie	Services publics	5 225 413	46 898	56 488
EssilorLuxottica	France	Soins de santé	31 555	10 177	10 115
Ferrari NV	Italie	Consommation discrétionnaire	37 369	14 558	23 679
GN Store Nord AS (GN Great Nordic)	Danemark	Consommation discrétionnaire	554 306	20 064	16 784
Haleon PLC	Royaume-Uni	Consommation de base	6 010 404	33 474	42 527
Heineken NV	Pays-Bas	Consommation de base	320 996	43 621	38 501
Iberdrola SA	Espagne	Services publics	2 374 894	37 169	49 704
Industria de Diseño Textil SA (Inditex)	Espagne	Consommation discrétionnaire	391 998	16 671	31 385
Groupe ING NV	Pays-Bas	Services financiers	2 203 466	35 360	54 214
JD Sports Fashion PLC	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	6 666 028	16 576	18 643
KBC Groupe SA	Belgique	Services financiers	128 407	13 865	13 820
Kone Oyj, B	Finlande	Produits industriels	134 724	10 832	10 902
L'Oréal SA	France	Consommation de base	21 798	10 100	13 219
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	France	Consommation discrétionnaire	32 796	22 545	34 072
Münchener Rückversicherungs-Gesellschaft AG (MunichRe)	Allemagne	Services financiers	56 748	21 254	42 238
Neste Oil Oyj	Finlande	Énergie	670 575	36 013	17 629
Nestlé SA, nom.	Suisse	Consommation de base	566 867	80 242	77 243
Novartis AG, nom.	Suisse	Soins de santé	541 692	73 847	84 310
Novo Nordisk AS, B	Danemark	Soins de santé	551 338	38 549	88 803
Pandora AS	Danemark	Consommation discrétionnaire	169 310	25 191	37 735
Prudential PLC	Royaume-Uni	Services financiers	4 294 536	63 586	54 202
Prysmian SPA	Italie	Produits industriels	303 710	18 778	29 869
Publicis Groupe SA	France	Services de communication	290 832	25 685	43 053
RELX PLC	Royaume-Uni	Produits industriels	438 208	14 700	28 011
Roche Holding AG Genusscheine	Suisse	Soins de santé	114 037	44 822	49 356
RWE AG	Allemagne	Services publics	714 087	38 042	35 137
The Sage Group PLC	Royaume-Uni	Technologie de l'information	902 930	17 562	16 763
Sandoz Group AG	Suisse	Soins de santé	340 983	16 391	19 223
Sandvik AB	Suède	Produits industriels	1 530 187	42 622	46 247
Sanofi	États-Unis	Soins de santé	165 533	24 084	25 799
Schneider Electric SE	France	Produits industriels	94 545	30 071	33 836
Shell PLC	Pays-Bas	Énergie	1 494 048	56 430	66 838
Smith & Nephew PLC	Royaume-Uni	Soins de santé	853 188	18 023	17 946
Smurfit Westrock PLC	Irlande	Matériaux	581 400	36 918	39 398
Taylor Wimpey PLC	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	7 886 797	19 774	23 484
Tesco PLC	Royaume-Uni	Consommation de base	5 854 911	30 343	37 978

# FONDS D' ACTIONS EUROPÉENNES IG MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

Au 30 septembre 2024

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
<b>ACTIONS (suite)</b>					
Thales SA	France	Produits industriels	31 790	6 527	6 831
Total SA	France	Énergie	821 301	60 657	72 010
UBS Group AG	Suisse	Services financiers	651 286	14 993	27 187
UCB SA	Belgique	Soins de santé	145 470	17 921	35 485
Unilever PLC	Royaume-Uni	Consommation de base	602 565	43 003	52 829
Universal Music Group BV	Pays-Bas	Services de communication	176 342	7 239	6 246
<b>Total des actions</b>				<b>2 066 959</b>	<b>2 514 158</b>
Coûts de transaction				(5 267)	–
<b>Total des placements</b>				<b>2 061 692</b>	<b>2 514 158</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie					2 580
Autres éléments d'actif moins le passif					5 009
<b>Actif net attribuable aux porteurs de titres</b>					<b>2 521 747</b>

# FONDS D' ACTIONS EUROPÉENNES IG MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## APERÇU DU PORTEFEUILLE

30 SEPTEMBRE 2024

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	99,7
Autres éléments d'actif (de passif)	0,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,1

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Royaume-Uni	24,6
France	19,7
Suisse	12,6
Pays-Bas	11,0
Danemark	5,7
Irlande	4,7
Allemagne	4,7
Italie	4,4
Suède	3,4
Espagne	3,2
Belgique	1,9
États-Unis	1,4
Chili	1,3
Finlande	1,1
Autres éléments d'actif (de passif)	0,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,1

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Soins de santé	18,4
Produits industriels	14,4
Services financiers	14,3
Consommation de base	12,0
Consommation discrétionnaire	11,4
Matériaux	9,1
Technologie de l'information	6,3
Énergie	6,2
Services publics	5,6
Services de communication	2,0
Autres éléments d'actif (de passif)	0,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,1

31 MARS 2024

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	98,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,2
Autres éléments d'actif (de passif)	0,2

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
France	21,5
Royaume-Uni	17,3
Suisse	13,6
Pays-Bas	12,8
Danemark	7,5
Allemagne	5,8
Irlande	5,1
Italie	4,3
Espagne	3,6
Suède	2,6
Belgique	2,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,2
Chili	1,1
Finlande	0,9
États-Unis	0,3
Autres éléments d'actif (de passif)	0,2
Autre	0,1

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Soins de santé	18,5
Services financiers	14,5
Produits industriels	13,4
Consommation discrétionnaire	10,8
Consommation de base	9,1
Énergie	9,0
Matériaux	8,9
Technologie de l'information	7,9
Services publics	4,3
Services de communication	1,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,2
Biens immobiliers	0,5
Autres éléments d'actif (de passif)	0,2

# FONDS D' ACTIONS EUROPÉENNES IG MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## NOTES ANNEXES

### 1. Organisation du Fonds, dates de clôture et généralités

#### a) Organisation du Fonds

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable constituée en vertu des lois du Manitoba et régie par une déclaration de fiducie. Le siège social du Fonds est situé au 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) Canada. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de titres de multiples séries. S'ils sont émis, les titres de séries F, P et S ne peuvent être achetés que par d'autres Fonds d'IG Gestion de patrimoine ou par d'autres investisseurs admissibles. En général, toutes les séries contribuent proportionnellement aux activités du Fonds, sauf pour les éléments attribuables spécifiquement à une ou à plusieurs séries. Les distributions peuvent varier d'une série à l'autre, en partie en raison des écarts entre les charges propres à chaque série.

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux 30 septembre 2024 et 2023 ou aux semestres clos à ces dates, à l'exception des données comparatives présentées dans les états de la situation financière et les notes annexes, qui se rapportent au 31 mars 2024. Pour l'exercice au cours duquel un fonds ou une série est établi(e) ou rétabli(e), l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement ou de rétablissement. Lorsqu'une série d'un fonds a été dissoute au cours de l'une ou l'autre des périodes, l'information concernant la série est fournie jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de dissolution.

#### b) Généralités

La Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. La Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée ou Mackenzie Investments Europe Limited agit à titre de conseiller en valeurs du Fonds. Dans certains cas, la Corporation Financière Mackenzie ou Mackenzie Investments Asia Limited a été retenue pour agir en tant que sous-conseiller en valeurs afin de fournir des services en placement au Fonds. Les placeurs du Fonds sont les Services Financiers Groupe Investors Inc. et les Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. (collectivement, les « placeurs »). Ces sociétés sont, indirectement, des filiales entièrement détenues par la Société financière IGM Inc.

Société financière IGM Inc. est une filiale de Power Corporation du Canada. Par conséquent, les sociétés liées à Power Corporation du Canada sont considérées comme des sociétés affiliées au fiduciaire, au gestionnaire et aux placeurs. Le Fonds peut investir dans certains titres du groupe de sociétés Power, sous réserve de certains critères de gouvernance, et ces avoirs, à la date de clôture de la période, font l'objet d'un renvoi au tableau des placements du Fonds. Toutes les opérations effectuées au cours des périodes, autres que les opérations en lien avec des fonds de placement à capital variable non cotés, ont été faites par l'entremise d'intermédiaires du marché et selon les modalités applicables sur le marché.

### 2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires non audités (les « états financiers ») ont été établis conformément aux normes IFRS de comptabilité (« IFRS »), y compris la Norme comptable internationale 34 (« IAS »), *Information financière intermédiaire*, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Ces états financiers ont été établis selon les mêmes méthodes comptables, les mêmes jugements comptables critiques et les mêmes estimations que ceux qui ont été utilisés pour établir les états financiers annuels audités les plus récents du Fonds, soit ceux de l'exercice clos le 31 mars 2024. La note 3 présente un résumé des méthodes comptables significatives du Fonds en vertu des IFRS.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds, et les chiffres ont été arrondis au millier près, sauf indication contraire. Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des instruments financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

La publication des présents états financiers a été approuvée par le gestionnaire le 12 novembre 2024.

### 3. Méthodes comptables significatives

#### a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds d'investissement et des dérivés. Le Fonds classe et évalue ses instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est acquittée, est annulée ou prend fin. Les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de l'opération.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e). Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements sont calculé(e)s en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille.

Les profits et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des placements sont pris en compte dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le Fonds comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés, des fonds privés (« Fonds sous-jacents ») et des fonds négociés en bourse (« FNB »), le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour les fonds privés, le gestionnaire aura recours aux évaluations fournies par les gestionnaires des fonds privés, ce qui représente la quote-part du Fonds de l'actif net de ces fonds privés. Les placements du Fonds dans des Fonds sous-jacents et des FNB, le cas échéant, sont présentés dans le tableau des placements à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale du Fonds en lien avec ces placements.

# FONDS D' ACTIONS EUROPÉENNES IG MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## NOTES ANNEXES

### 3. Méthodes comptables significatives (suite)

#### a) Instruments financiers (suite)

Les titres rachetables du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles différentes et confèrent aux porteurs de titres le droit de faire racheter leur participation dans le Fonds contre un montant de trésorerie égal à leur part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds, faisant en sorte qu'ils respectent le critère de classification à titre de passifs financiers, conformément à l'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est présentée au prix de rachat.

L'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les titres du Fonds, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux titres du Fonds, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux titres non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour titres émis ou de Sommes à payer pour titres rachetés à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

#### b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote, y compris les FNB, sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, Mackenzie détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Mackenzie, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements significatifs disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Mackenzie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le Fonds dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leur échéance à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière. Les placements à court terme qui ne sont pas considérés comme des équivalents de trésorerie sont présentés séparément dans le tableau des placements.

Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés sur mesure) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le Fonds peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du Fonds, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du Fonds. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au Fonds par les organismes de réglementation, le cas échéant.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme de gré à gré représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient dénouées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

La fluctuation quotidienne de la valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps, de même que les règlements au comptant effectués tous les jours par le Fonds, le cas échéant, représentent la variation des profits ou des pertes latent(e)s, mieux établi(e)s au prix de règlement. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le Fonds dénoue le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes payées pour l'achat d'options sont comptabilisées dans l'état de la situation financière au poste Placements à la juste valeur.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime reçue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 30 septembre 2024.

Le Fonds classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

# FONDS D' ACTIONS EUROPÉENNES IG MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## NOTES ANNEXES

### 3. Méthodes comptables significatives (suite)

#### b) Évaluation de la juste valeur (suite)

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé;

Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 10 pour le classement des justes valeurs du Fonds.

#### c) Comptabilisation des produits

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution correspondent à l'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou les pertes latent(e)s sur les placements, les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen pondéré. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes, dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements ou dans le revenu provenant des rabais sur les frais, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

Le revenu, les profits (pertes) réalisé(e)s et les profits (pertes) latent(e)s sont répartis quotidiennement et proportionnellement entre les séries.

#### d) Opérations de prêt et de mise en pension de titres

Le Fonds est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure.

Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par The Bank of New York Mellon (l'« agent de prêt de titres »). La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 10 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie à la fin de la période, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres durant la période, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

#### e) Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquiescer, d'émettre ou de céder des actifs financiers ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et aux autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le Fonds en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans l'état du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le Fonds. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur de ces services fournis au cours des périodes est présentée à la note 10. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

#### f) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation par titre figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

#### g) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les achats et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les charges d'intérêts en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

# FONDS D' ACTIONS EUROPÉENNES IG MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## NOTES ANNEXES

### 3. Méthodes comptables significatives (suite)

#### h) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement s'il existe un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de compenser les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 10 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur l'état de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le Fonds l'exige ou le permette.

#### i) Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre

L'actif net attribuable aux porteurs de titres par titre est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de titres d'une série de titres un jour ouvrable donné par le nombre total de titres de la série en circulation ce jour-là.

#### j) Valeur liquidative par titre

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds d'investissement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de titres (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et des autres actifs financiers et passifs financiers, et est présentée à la note 10, le cas échéant.

#### k) Fusions

Dans le cadre d'une fusion de fonds, le Fonds fait l'acquisition de tous les actifs et prend en charge la totalité du passif du fonds dissous à la juste valeur en échange des titres du Fonds à la date de prise d'effet de la fusion.

#### l) Modifications comptables futures

Le Fonds a déterminé qu'aucune incidence significative sur ses états financiers ne découle des IFRS publiées mais non encore en vigueur.

### 4. Estimations et jugements comptables critiques

L'établissement de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Voici les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour établir les états financiers :

#### Utilisation d'estimations

##### *Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif*

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des cours du marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée pour ces instruments financiers détenus par le Fonds.

#### Utilisation de jugements

##### *Classement et évaluation des placements*

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

##### *Monnaie fonctionnelle*

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu de la manière dont les titres sont émis et rachetés et dont le rendement et la performance du Fonds sont évalués.

##### *Intérêts dans des entités structurées non consolidées*

Afin de déterminer si un fonds de placement à capital variable non coté ou un fonds négocié en bourse dans lequel le Fonds investit (« Fonds sous-jacents »), mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée, le gestionnaire doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée. Ces Fonds sous-jacents respectent la définition d'une entité structurée, car :

- I. les droits de vote dans les Fonds sous-jacents ne sont pas des facteurs dominants pour décider qui les contrôle;
- II. les activités des Fonds sous-jacents sont assujetties à des restrictions aux termes de leurs documents de placement;
- III. les Fonds sous-jacents ont des objectifs de placement précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs tout en leur transférant les risques et avantages connexes.

Par conséquent, de tels placements sont comptabilisés à la JVRN. La note 10 résume les détails des participations du Fonds dans ces Fonds sous-jacents, le cas échéant.

# FONDS D' ACTIONS EUROPÉENNES IG MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## NOTES ANNEXES

### 5. Impôts sur le résultat

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Par conséquent, il est assujéti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéficiaires, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de titres à la fin de l'année d'imposition. La fin de l'année d'imposition du Fonds est en décembre. Le Fonds peut être assujéti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le Fonds traite les retenues d'impôts à la source en tant que charges portées en réduction du bénéfice aux fins du calcul de l'impôt. Le Fonds distribuera des montants suffisants tirés de son bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt, au besoin, afin de ne pas payer d'impôt sur le résultat, à l'exception des impôts remboursables sur les gains en capital, le cas échéant.

Les pertes du Fonds ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le Fonds pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 10 pour les reports prospectifs de pertes fiscales du Fonds.

### 6. Frais de gestion et autres charges

- a) Chaque série du Fonds engagera des charges qui pourront être affectées spécifiquement à cette série. Les charges courantes du Fonds sont affectées aux séries du Fonds au prorata.
- b) Le gestionnaire offre ou prévoit la prestation de services en placement et de services-conseils moyennant des frais de gestion. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif moyen) par le Fonds.
- c) Le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration et, en échange, celui-ci prend en charge les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains coûts définis. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif moyen) par le Fonds.  
Les autres coûts liés au Fonds comprennent les taxes et les impôts (y compris notamment la TPS/TVH et l'impôt sur le résultat), les coûts des opérations de vente et d'achat de placements et de dérivés, les intérêts et les coûts d'emprunt, de même que les coûts liés au Comité d'examen indépendant (« CEI »).
- d) Le Fonds peut payer aux placeurs des frais de service en contrepartie de la prestation directe ou indirecte de services au Fonds. Une partie des frais de service liés aux titres des séries C et Tc fait l'objet d'une remise trimestrielle par les placeurs, comme il est indiqué dans le prospectus du Fonds.  
La remise est distribuée aux porteurs de titres admissibles sous forme de distributions de capital et est réinvestie dans des titres supplémentaires des séries C et Tc du Fonds ou d'un autre fonds donnant droit à des distributions détenu par le porteur de titres. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif moyen) par le Fonds.
- e) Le fiduciaire est responsable de la direction et de la gestion générales des affaires du Fonds. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif moyen) au fiduciaire par le Fonds.
- f) Des frais de conseil sont imputés par les placeurs pour des conseils sur les placements et des services administratifs offerts relativement aux séries U et Tu si elles sont émises. Les frais de conseil sont payables mensuellement par les investisseurs des séries U et Tu directement, et non par le Fonds.
- g) La TPS/TVH versée par le Fonds à l'égard de ses charges ne peut être recouvrée. Dans les présents états financiers, toute référence à la TPS/TVH inclut la TVQ (taxe de vente du Québec), le cas échéant.
- h) Les autres charges comprennent les intérêts et les coûts d'emprunt ainsi que d'autres charges diverses.
- i) Le gestionnaire peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds pour que son rendement demeure concurrentiel. Toutefois, il n'est pas garanti que cela se produira. Toute charge prise en charge par le gestionnaire au cours des périodes a été présentée dans les états du résultat global.
- j) Les placements dans des Fonds sous-jacents, le cas échéant, seront effectués dans des séries qui ne paient pas de frais. Les FNB dans lesquels le Fonds peut investir peuvent être assortis de leurs propres frais et charges, qui réduisent la valeur du FNB. En règle générale, le gestionnaire a déterminé que les frais payés par un FNB ne constituent pas une répétition des frais payés par le Fonds. Toutefois, lorsque le FNB est géré par Corporation Financière Mackenzie, le FNB peut accorder une remise sur frais au Fonds pour contrebalancer des frais payés au sein du FNB. Rien ne garantit que ces distributions seront maintenues à l'avenir.
- k) En vertu des ententes entre les membres du CEI du Fonds et le fiduciaire, au nom du Fonds, il est prévu que tous les membres du CEI soient indemnisés par le Fonds pour les passifs et les coûts engendrés par toute action ou poursuite intentée contre eux du fait d'être ou d'avoir été membres du CEI, à la condition qu'ils aient agi en toute honnêteté et de bonne foi dans l'intérêt du Fonds ou, dans le cas d'une action ou d'une poursuite criminelle ou administrative donnant lieu à des sanctions monétaires, qu'ils aient des motifs raisonnables de croire que leur conduite était légale. Aucune réclamation de la sorte n'a été faite et, par conséquent, aucun montant relatif à des indemnités n'a été inscrit dans les présents états financiers.

### 7. Capital du Fonds

Le capital du Fonds, qui comprend l'actif net attribuable aux porteurs de titres, est réparti entre les différentes séries, lesquelles comportent chacune un nombre illimité de titres. Les titres en circulation du Fonds aux 30 septembre 2024 et 2023 ainsi que les titres qui ont été émis, réinvestis et rachetés au cours de ces périodes sont présentés dans l'état de l'évolution de la situation financière. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement décrits à la note 10.

### 8. Risques découlant des instruments financiers

#### a) Gestion du risque

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du Fonds aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 30 septembre 2024, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

# FONDS D' ACTIONS EUROPÉENNES IG MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## NOTES ANNEXES

### 8. Risques découlant des instruments financiers (suite)

#### a) Gestion du risque (suite)

Le gestionnaire cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes des risques liés aux instruments financiers sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en valeurs professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements de marché, ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes de l'objectif de placement. Pour faciliter la gestion du risque, le gestionnaire a également recours à des directives internes qui définissent les expositions cibles pour chaque type de risque, il maintient une structure de gouvernance dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du Fonds et il surveille la conformité avec la stratégie de placement établie du Fonds, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

#### b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de titres rachetables. Pour surveiller la liquidité de ses actifs, le Fonds a recours à un programme de gestion du risque de liquidité permettant de calculer le nombre de jours nécessaires pour convertir les placements détenus par le Fonds en espèces au moyen d'une approche de liquidation sur plusieurs jours. Cette analyse du risque de liquidité évalue la liquidité du Fonds en fonction de pourcentages de liquidité minimale prédéterminés établis pour diverses périodes et est surveillée sur une base trimestrielle. En outre, le Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats. Pour se conformer à la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus).

#### c) Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 10 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le Fonds avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds au risque de change présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs financiers et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

#### d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 10 résume les instruments financiers portant intérêt du Fonds selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante.

La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été estimée selon la durée moyenne pondérée et un modèle d'évaluation qui estime l'incidence sur la juste valeur des emprunts hypothécaires en fonction des variations des taux d'intérêt en vigueur conformément à la politique d'évaluation des emprunts hypothécaires. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds au risque de taux d'intérêt présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des Fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

#### e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le Fonds. La note 10 résume l'exposition du Fonds au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est importante. Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par les Fonds sous-jacents ou les FNB, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder. La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière.

Le Fonds peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

# FONDS D' ACTIONS EUROPÉENNES IG MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## NOTES ANNEXES

### 8. Risques découlant des instruments financiers (suite)

#### f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Le gestionnaire gère ce risque grâce à une sélection minutieuse des titres et autres instruments financiers conformément aux paramètres des stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme de gré à gré, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de contrats à terme standardisés vendus à découvert, la perte maximale pour le Fonds augmente, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur du titre sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du Fonds. Pour atténuer ce risque, le Fonds s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de participation et aux titres liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 10 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du Fonds si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds à l'autre risque de prix présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des Fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

De plus, si le Fonds investit dans le Fonds de biens immobiliers IG Mackenzie, le Fonds est exposé au risque que la valeur du Fonds sous-jacent change en raison de changements dans l'évaluation des biens immobiliers. Les évaluations des biens immobiliers sont sensibles aux variations des taux de capitalisation. La note 10 indique aussi la sensibilité du Fonds, le cas échéant, à une variation de 25 points de base des taux de capitalisation moyens pondérés.

#### g) Fonds sous-jacents

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les fonds sous-jacents. La note 10 résume l'exposition du Fonds à ces risques provenant des fonds sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est importante.

### 9. Autres informations

#### a) Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	HUF	Forint hongrois	PEN	Nouveau sol péruvien
BRL	Real brésilien	IDR	Rupiah indonésienne	PHP	Peso philippin
CAD	Dollar canadien	ILS	Shekel israélien	PLN	Zloty polonais
CHF	Franc suisse	INR	Roupie indienne	RON	Leu roumain
CZK	Couronne tchèque	JPY	Yen japonais	RUB	Rouble russe
CLP	Peso chilien	KOR	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
CNY	Yuan chinois	MXN	Peso mexicain	SGD	Dollar de Singapour
COP	Peso colombien	MYR	Ringgit malaisien	THB	Baht thaïlandais
DKK	Couronne danoise	NGN	Naira nigérian	TRL	Livre turque
EUR	Euro	NOK	Couronne norvégienne	USD	Dollar américain
GBP	Livre sterling	NTD	Nouveau dollar de Taïwan	ZAR	Rand sud-africain
HKD	Dollar de Hong Kong	NZD	Dollar néo-zélandais	ZMW	Kwacha zambien

#### b) Autres informations disponibles

Il est possible d'obtenir, sans frais et sur demande, des exemplaires du prospectus simplifié en vigueur du Fonds, de sa notice annuelle et de son rapport de la direction sur le rendement du Fonds en écrivant aux Services Financiers Groupe Investors Inc., 2001, boulevard Robert-Bourassa, bureau 2000, Montréal (Québec) H3A 2A6 [ou, si vous habitez à l'extérieur du Québec, au 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 3H5] ou en composant le numéro sans frais 1-800-661-4578 (au Québec) ou 1-888-746-6344 (ailleurs au Canada). Vous les trouverez aussi sur le site Web d'IG Gestion de patrimoine à [www.ig.ca/fr](http://www.ig.ca/fr) et sur le site de SEDAR+ à [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca). Il est également possible d'obtenir sur demande des exemplaires des états financiers de tous les Fonds d'IG Gestion de patrimoine. Ceux-ci se trouvent aussi sur le site Web d'IG Gestion de patrimoine à [www.ig.ca/fr](http://www.ig.ca/fr) et sur le site de SEDAR+ à [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

# FONDS D' ACTIONS EUROPÉENNES IG MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## NOTES ANNEXES

### 10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a))

#### a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries

Date de constitution : 1<sup>er</sup> juin 1990

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de titres de chaque série. Le nombre de titres de chaque série qui ont été émis et qui sont en circulation est présenté dans les états de l'évolution de la situation financière.

Les titres de série B sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 50 \$ et dont les placements du ménage sont généralement inférieurs à 500 000 \$.

Les titres de série F sont offerts aux investisseurs qui investissent un minimum de 50 \$ et qui ont conclu une entente avec un placeur.

Les titres de série J SF sont offerts aux investisseurs dont les placements du ménage sont généralement de 500 000 \$ ou plus.

Les titres de série R sont offerts exclusivement aux fonds communs de placement gérés par SGIIG (ou ses sociétés affiliées) et à certains investisseurs institutionnels relativement à des ententes de fonds de fonds.

Les titres de série S sont offerts exclusivement aux fonds distincts gérés par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (ou ses sociétés affiliées).

Les titres des séries A et J FAR ne sont plus offerts à la vente. Le 3 mai 2024, la série A a été renommée série B et le 10 mai 2024, la série J FAR a été renommée série J SF.

Les titres de série C ne sont plus offerts à la vente.

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Frais de gestion (%)	Frais de service (%)	Frais d'administration (%)	Honoraires du fiduciaire (%)
Série A	Aucun titre émis	1,90	0,30	0,18	0,05
Série B	28 juillet 2003	1,90	0,30	0,18	0,05
Série C	11 septembre 1990	1,95	jusqu'à 0,50	0,18	0,05
Série F	12 juillet 2013	0,80	–	0,18	0,05
Série J FAR	Aucun titre émis	1,65	0,30	0,18	0,05
Série J SF	13 juillet 2012	1,65	0,30	0,18	0,05
Série R	13 juillet 2009	–	–	–	–
Série S	16 novembre 2009	1,70	–	0,10	0,05

Les taux présentés dans ce tableau sont arrondis à la deuxième décimale près.

Les porteurs de titres de série C ont droit à une remise totale ou partielle sur les frais de service en fonction de la valeur de l'actif qu'ils détiennent dans le Fonds et dans d'autres Fonds d'IG Gestion de patrimoine, comme il est indiqué dans le prospectus du Fonds.

La date d'établissement initiale de la série A est le 28 juillet 2003 et celle de la série J FAR est le 13 juillet 2012. Le 3 mai 2024, la série A a été renommée série B et le 10 mai 2024, la série J FAR a été renommée série J SF.

Mackenzie Investments Europe Limited est le conseiller en valeurs du Fonds.

#### b) Reports prospectifs de pertes fiscales

À la fin de la dernière année d'imposition, aucune perte en capital ni autre qu'en capital n'était disponible pour un report prospectif aux fins de l'impôt.

#### c) Prêt de titres

	30 septembre 2024	31 mars 2024
	(\$)	(\$)
Valeur des titres prêtés	74 146	23 583
Valeur des biens reçus en garantie	78 458	25 254

	30 septembre 2024		30 septembre 2023	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
Revenus de prêts de titres bruts	179	100,0	392	100,0
Impôt retenu à la source	–	–	(3)	(0,8)
	180	100,0	389	99,2
Paiements à l'agent de prêt de titres	179	(17,8)	(70)	(17,8)
Revenu tiré du prêt de titres	147	82,2	319	81,4

#### d) Commissions

	(\$)
30 septembre 2024	660
30 septembre 2023	501

# FONDS D' ACTIONS EUROPÉENNES IG MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## NOTES ANNEXES

### 10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a) (suite)

#### e) Risques découlant des instruments financiers

##### i. Exposition au risque et gestion du risque

Le Fonds vise à procurer la croissance à long terme du capital en investissant principalement dans des actions ordinaires de marchés boursiers européens.

##### ii. Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change.

Devise	30 septembre 2024				Incidence sur l'actif net			
	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)	Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	%	(\$)	%
EUR	1 300 102	5 290	–	1 305 392				
GBP	640 868	877	–	641 745				
CHF	296 885	(8 311)	–	288 574				
DKK	143 322	–	–	143 322				
SEK	84 745	–	–	84 745				
USD	48 236	513	–	48 749				
Total	2 514 158	(1 631)	–	2 512 527				
% de l'actif net	99,7	(0,1)	–	99,6				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					(125 626)	(5,0)	125 626	5,0

Devise	31 mars 2024				Incidence sur l'actif net			
	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)	Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	%	(\$)	%
EUR	1 372 070	1 015	–	1 373 085				
GBP	421 881	1 242	–	423 123				
CHF	297 483	–	–	297 483				
DKK	183 248	710	–	183 958				
SEK	62 441	(7)	–	62 434				
USD	55 198	528	–	55 726				
NOK	2 769	–	–	2 769				
Total	2 395 090	3 488	–	2 398 578				
% de l'actif net	98,6	0,1	–	98,7				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					(119 929)	(4,9)	119 929	4,9

\* Comprend les instruments financiers monétaires et non monétaires.

##### iii. Risque de taux d'intérêt

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt.

##### iv. Autre risque de prix

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds à l'autre risque de prix.

Incidence sur l'actif net	Augmentation de 10 %		Diminution de 10 %	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
30 septembre 2024	251 416	10,0	(251 416)	(10,0)
31 mars 2024	239 509	9,9	(239 509)	(9,9)

##### v. Risque de crédit

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de crédit.

# FONDS D' ACTIONS EUROPÉENNES IG MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## NOTES ANNEXES

### 10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

#### f) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

	30 septembre 2024				31 mars 2024			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions	48 236	2 465 922	–	2 514 158	2 395 090	–	–	2 395 090
Placements à court terme	–	–	–	–	–	25 588	–	25 588
Total	48 236	2 465 922	–	2 514 158	2 395 090	25 588	–	2 420 678

La méthode du Fonds consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours de la période close le 30 septembre 2024, les actions autres que nord-américaines étaient fréquemment transférées entre le niveau 1 (prix non rajustés cotés) et le niveau 2 (prix rajustés). Au 30 septembre 2024, ces titres étaient classés dans le niveau 2 (niveau 1 au 31 mars 2024).

#### g) Placements du gestionnaire dans le Fonds

Les placements détenus par le gestionnaire et d'autres fonds gérés par le gestionnaire, investis dans les séries P, R ou S du Fonds, le cas échéant (comme il est décrit à la rubrique *Constitution du Fonds et renseignements sur les séries* de la note 10), s'établissaient comme suit :

	30 septembre 2024 (\$)	31 mars 2024 (\$)
Gestionnaire	–	–
Autres fonds gérés par le gestionnaire	2 034 527	1 952 646

#### h) Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation.

#### i) Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le Fonds n'avait aucun placement dans des fonds sous-jacents.

#### j) Fusion de fonds

Le 16 février 2023, le comité d'examen indépendant des Fonds d'IG Gestion de patrimoine a approuvé une proposition visant à liquider la Société de fonds Groupe Investors Inc., puisqu'elle était en situation imposable. Par suite de cette liquidation, la Catégorie Actions européennes IG Mackenzie (le « Fonds dissous ») a été fusionnée avec le Fonds, qui a un objectif de placement essentiellement semblable et qui est géré par le même sous-conseiller. Cette fusion a été réalisée avec report d'impôt le 19 mai 2023, et 40 904 \$ ont été injectés dans le Fonds par conséquent.

La fusion a été réalisée en échangeant l'actif net du Fonds dissous de 40 904 \$, soit la juste valeur au 19 mai 2023, pour des titres du Fonds à la juste valeur de marché, comme suit :

Séries du Fonds dissous	Séries du Fonds	Titres émis
Série A	Série A	129
Série B	Série B	21
Série F	Série F	2 217
Série J FAR	Série J FAR	86
Série J SF	Série J SF	13

Par suite de la fusion, le Fonds dissous a été fermé. L'ensemble des frais et des charges liés à la fusion ont été pris en charge par le gestionnaire. Le gestionnaire ne croit pas que cette fusion signifie des changements importants pour les investisseurs du Fonds.